

Le ministre accepte l'ensemble des 32 recommandations de l'Ombudsman pour réformer le système problématique d'isolement carcéral.

[View this email in your browser](#)



Twitter



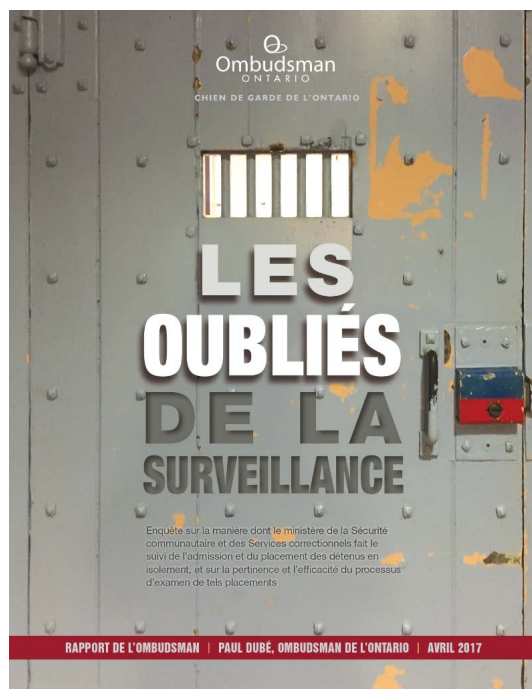
Facebook



LinkedIn

LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES CORRECTIONNELS ACCEPTE L'ENSEMBLE DES 32 RECOMMANDATIONS DE L'OMBUDSMAN





LES OUBLIÉS DE LA SURVEILLANCE

Le 20 avril, 2017, L'Ombudsman de l'Ontario Paul Dubé a demandé à la province de procéder à une réforme de son système défectueux de placement et de suivi des détenus en réclusion, dans le sillage de sa plus récente enquête révélant de nombreux problèmes qui font peser des risques sur les personnes vulnérables.

Le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels accepte l'ensemble des 32 recommandations de l'Ombudsman.

- [Lisez les faits et points saillants](#)
- [Lisez les mots d'ouverture de l'Ombudsman](#)
- [Regardez la conférence de presse de l'Ombudsman](#)
- [Regardez la réponse du ministre](#)

[Lire le rapport complet ici](#)

L'OMBUDSMAN DEMANDE UNE NOUVELLE LOI CLAIRE, UNE SURVEILLANCE STRICTE DE L'ISOLEMENT DES DÉTENUS

L'enquête de l'Ombudsman a conclu que non seulement bon nombre des détenus sont maintenus en isolement beaucoup plus longtemps que 15 jours – ce que les Nations Unies considèrent « cruel, inhumain et dégradant » – mais que beaucoup de ces placements ne font pas l'objet d'un suivi ou d'examen adéquats.

Chaque année, le Bureau de l'Ombudsman reçoit environ 4 000 plaintes à propos des établissements correctionnels. Du 1er avril 2013 au 31 mars 2017, 827 plaintes lui sont parvenues au sujet de l'isolement. Bien que le Ministère ait réglé plusieurs cas individuels et se soit engagé à effectuer un « examen approfondi » de sa politique d'isolement en

2015, les plaintes ont continué d'augmenter, dit M. Dubé, qui a également présenté des recommandations de réforme au cours des consultations effectuées par le Ministère au printemps de 2016.

Le rapport de l'Ombudsman inclut une réponse du Ministère, disant comment il a réagi à chacune des recommandations jusqu'à présent. Le Ministère s'est engagé à faire rapport de ses progrès à l'Ombudsman tous les six mois. M. Dubé a aussi communiqué son rapport à M. Howard Sapers, ancien enquêteur correctionnel du Canada, que le Ministère a nommé en novembre 2016 pour effectuer un examen indépendant du recours à l'isolement et du système correctionnel. [Lisez plus.](#)

L'OMBUDSMAN DANS LES NOUVELLES

- [Isolement des détenus : l'ombudsman de l'Ontario réclame une loi plus claire](#) - Ici Radio-Canada
- [Isolement de détenus: la pratique dans le monde carcéral écorchée](#) - TFO
- [Entrevue avec 15-30 Ontario](#) - Audio seulement (entrevue commence à 8m:35s)



DANS L'IMPASSE

À la mi-avril, l'Ombudsman Paul Dubé a pris la parole lors de l'Abuse Prevention Conference, un atelier pour les travailleurs

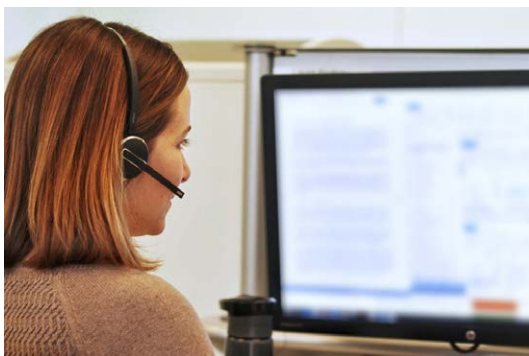


de soutien personnel, et a parlé de son rapport « [Dans l'impasse](#) ».

À la fin avril, l'Ombudsman Paul Dubé s'est adressé à une conférence organisée par l'[Ontario Association on Developmental Disabilities](#) pour parler de « [Dans l'impasse](#) » et des enjeux et solutions pour les adultes ayant une déficience intellectuelle.

PRÈS DE CHEZ VOUS, PROCHAINEMENT

Mai s'annonce productif pour les activités de sensibilisation au Bureau de l'Ombudsman. Au début du mois, le personnel sera à la [64^e Annual Ontario Small Urban Municipalities Conference and Trade Show](#). Plus tard dans le mois, l'Ombudsman Paul Dubé prendra la parole à la [2017 Federation of Northern Ontario Municipalities' Northeastern Municipal Conference](#), et le personnel de l'Ombudsman assistera aussi à l'[Ontario Municipal Administrators' Association's 2017 Spring Workshop](#).



CARRIÈRES AU BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Vous aspirez à une carrière stimulante et enrichissante? Nous cherchons des enquêteurs, des agents de règlement préventif et un agent de communication. [Cliquer ici pour en savoir plus sur le travail dans notre Bureau](#).

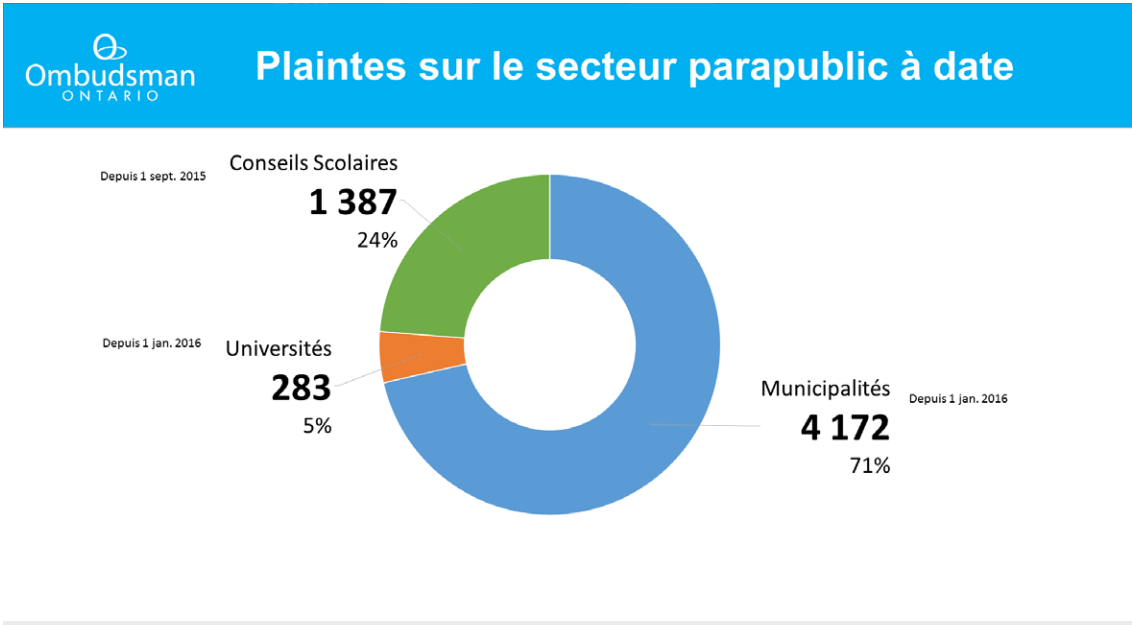
NOUVEAU MANDAT – CAS DU SECTEUR PARAPUBLIC

Nous traitons plus de 22 000 plaintes par année – dont la plupart ont trait à des organismes du gouvernement de l'Ontario, mais maintenant nous surveillons aussi les municipalités, les universités et les conseils scolaires.

Voici comment ces dernières plaintes se répartissent :

Depuis le 1^{er} janvier 2016, nous avons traité 4 172 cas de municipalités et 283 cas d'universités. Depuis le 1^{er} septembre 2015, nous avons traité 1 387 cas de conseils scolaires.

[En savoir plus](#)



Portez plainte en ligne

L'Ombudsman est un officier indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de surveiller les organismes du gouvernement provincial ainsi que les municipalités, les universités et les conseils scolaires. L'Ombudsman Paul Dubé a commencé son premier mandat quinquennal le 1^{er} avril 2016.

Copyright © 2017 Ombudsman Ontario, All rights reserved.